

De : watissee orange [mailto:henri.watissee@orange.fr]
Envoyé : samedi 4 janvier 2014 15:33
À : 'yann flory'
Cc : 'a.rollet'; 'DORISON Alain'
Objet : TR: Affaire Stocamine
Importance : Haute

Bonjour Messieurs,

En tant que garant de la concertation je prône évidemment le dialogue et l'échange avec le public le plus large possible dans le cadre du périmètre de la concertation.

Par rapport à la demande du collectif, j'ai besoin de comprendre le sens de la démarche :

- Si la démarche consiste à demander une réunion technique et d'échanges sur l'approfondissement de points précis relatifs aux enjeux de protection de la nappe, risques sécuritaires et données économiques et de délais liés aux 5 solutions soumises à concertation, alors nous sommes sur la bonne voie du dialogue.
- Si en revanche, cette réunion a pour but de donner au collectif l'occasion d'une nouvelle tribune pour affirmer une position, déjà largement décrite dans son cahier d'acteurs, ce serait alors contraire au principe d'égalité de traitement des acteurs et du public, qui constitue l'une des règles de base du débat citoyen. C'est d'ailleurs ce principe que j'ai rappelé, en tant que garant, suite à la revendication du collectif d'être présent à la tribune lors de la première réunion publique de Wittelsheim et que je ne manquerai pas de rappeler la semaine prochaine.

Concrètement, je vous recommande d'abord de produire à l'attention de Stocamine une liste de points techniques à traiter et approfondir lors d'une réunion de travail restreinte que vous demandez à Stocamine d'organiser d'ici la fin de la concertation. Pour rester dans le cadre d'une réunion de travail sur des questions techniques entraînant des réponses approfondies, en tant que garant, je recommande de limiter le nombre total de participants à environ 20-25 personnes, Stocamine, experts, élus, représentant de l'Etat et garant compris. Cette liste serait nominative et la réunion enregistrée. Aucun commentaire ne sera fait dans la presse avant parution du compte rendu. Si, par ailleurs, des associations autres que le collectif souhaitent voir approfondir les mêmes points techniques, elles pourraient aussi être invitées dans la mesure des places disponibles, respectant ainsi le principe d'égalité de traitement.

En terme de date enfin, je suis absent de France du 13 au 28 janvier. Cette réunion ne pourrait être planifiée que début février, si du moins vous demandez absolument ma présence.

Voici mes recommandations en vue de conduire à une réunion de travail constructive, significative. J'ai contacté la Société Stocamine pour lui expliquer la démarche. Elle m'a confirmé son intérêt dans l'établissement d'un tel dialogue et attend votre liste et votre demande.

Bien à vous

Henri WATISSEE

06 15 05 15 75

henri.watissee@orange.fr